

Séance extraordinaire du 16 septembre 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 16 septembre 2019 à 19 h 00, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents : Monsieur Gilles Bastien Maire
 Monsieur Michel Lamoureux Conseiller
 Monsieur Pascal Saumure Conseiller
 Monsieur Yvon Pelletier Conseiller
 Madame Monique Pelletier Conseillère
 Monsieur Jean Daoust Conseiller

Est absente : Madame Ariane Matteau Conseillère

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Gilles Bastien.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
----------	--

0-1 Ouverture de la séance extraordinaire

Sur la proposition de Gilles Bastien, maire, la présente séance extraordinaire est ouverte à 19 h 00.

Les membres du conseil, ceux présents et celle absente, ont tous reçu un avis de convocation comportant les sujets suivants à l'ordre du jour :

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
----------	--

0-1 Ouverture de la séance extraordinaire

0-2 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 Résultats de l'appel d'offres BOU-2019-09 – Contrat d'entretien des chemins d'hiver

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
-------------	--

0-2 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire

M.B. 2019-09-16-241

Sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Jean Daoust, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et ce, sans aucune modification ou ajout en vertu de l'article 153 du Code municipal du Québec.

Adoptée à l'unanimité

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 Résultats de l'appel d'offres BOU-2019-09 – Contrat d'entretien des chemins d'hiver

M.B. 2019-09-16-242

Considérant la résolution M.B. 2019-08-05-208 adoptée lors de la séance ordinaire tenue le 5 août 2019;

Considérant que cette résolution mandatait la directrice générale pour procéder à un appel d'offres public et ce, pour le contrat d'entretien des chemins d'hiver pour une période de trois ans en utilisant le même devis que pour le dernier appel d'offres;

Considérant le procès-verbal rédigé par la directrice générale suite à l'ouverture des soumissions;

Considérant qu'aucune soumission n'a été déposée pour cet appel d'offres et ce, avant la date limite de réception des soumissions;

En conséquence, sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de mandater la directrice générale pour retourner en appel d'offres pour le contrat d'entretien des chemins d'hiver – Déneigement et ce, pour une période de cinq ans en utilisant le même devis.

Adoptée à l'unanimité

Note au procès-verbal

Le conseiller au siège numéro 6, Jean Daoust, mentionne qu'il y aurait lieu de procéder à une évaluation visant la possibilité d'aller en régie pour les travaux de déneigement.

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

Aucune question n'est posée.

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
------	-----------------------------------

M.B. 2019-09-16-243

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de lever la présente séance à 19 h 02.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Bastien
Maire

Claudia Lacroix
Directrice générale
Secrétaire-trésorière